

Un «Miroir des Princes»: le «Basilikos» libanien de 348*

J. P. CALLU

RÉSUMÉ

L'*Oratio* LIX de Libanus, prononcée en novembre 348 à Nicomédie, présente, avec sans doute de l'hypocrisie, mais surtout beaucoup de finesse, un portrait des Constantinides. La confrontation avec *L'Histoire Auguste* montre l'éloignement de celle-ci pour les nouvelles valeurs que célèbre le panégyriste: le sens de la majesté, le pouvoir héréditaire, la primauté de l'intelligence.

A juste titre P. Hadot sous la rubrique «Fürstenspiegel» accorde quelques lignes à l'*Histoire Auguste*¹. En revanche, il omet l'éloge de Constance II et de Constant prononcé par Libanius dans son *Oratio* LIX. En quoi il est pardonnable, si l'on considère le peu d'études consacré à ce discours depuis sa parution dans l'édition canonique de R. Foerster en 1908². Déjà sensible entre les deux guerres³, ce silence s'est prolongé depuis qu'un des meilleurs spécialistes du rhéteur a déclaré, voilà plus de trente ans: Ce «panégyrique... est la plus détestable de ses productions»⁴. Hormis un bref mais très

* Cette étude a fait l'objet d'une communication au Bonner Historia Augusta Colloquium organisé en mai 1986 par le Prof. J. Straub à qui va, une nouvelle fois, toute ma gratitude.

¹ *Reallexikon für Antike und Christentum*, 6, 1970, col. 606 et 607-608.

² R. Foerster, *Libanius, Opera*, IV, Leipzig, 1908, pp. 201-296 (de l'édition anastatique de 1963); nous avons eu recours à la traduction latine de F. Morel, Paris, 1614 (l'exemplaire X 1727 de la Bibliothèque Nationale, ayant appartenu au grand orientaliste A. Galland). Pour les travaux de Gladis (1907) et Scholze (1911), cf. *infra* n. 16. [Add. A. Pabst, *Divisio Regni*, Bonn, 1986.]

³ En 1932, J. Bidez, éditant le Panégyrique de Constance II écrit par Julien en 356, accumule, sur les traces de Foerster, les rapprochements avec l'*Oratio* LIX: une bonne vingtaine de *testimonia* qui prouvent le succès et l'importance du discours de Libanius.

⁴ P. Petit, *Libanius et la vie municipale à Antioche*, Paris, 1955, p. 185, et il ajoute: «successions de flatteries, clichés littéraires usés, un fatras semé pourtant de renseignements utiles, mais en tout cas très opposé aux véritables sentiments de l'auteur». Voir encore pp. 77, 148, 282,

intéressant débat sur les rapports de l'*Oratio* et de la *Vita Constantini*⁵ — les deux oeuvres sont éloignées de peu d'années⁶ et la biographie constantinienne est une référence qui domine tout le IV^e s., jusqu'aux temps de l'*HA*⁷ —, la bibliographie qui pourtant, de plus en plus, s'enrichit de recherches sur l'éloquence d'apparat, qu'elle soit latine ou grecque⁸, s'est contentée jusqu'à présent de quelques remarques ponctuelles⁹. Heureusement K. Kraft en 1958 procédant à une lecture complète sut dégager — et nous y reviendrons — la richesse de ce qui était le commentaire historique d'une très importante série monétaire. Mais publié dans une revue numismatique¹⁰, l'article n'eut pas assez d'échos pour relever le blason de l'*Oratio* LIX.

Aujourd'hui donc nous réintroduisons une confrontation entre l'Histoire Auguste et Libanius, non pas pour y pratiquer une *Quellenforschung* comme

303 pour les §§ 89, 155, 159, 161-162. *Contra* W. von Christ's, W. Schmid, O. Staehlin, *Geschichte der Griechischen Literatur*, Munich, 1923 = 1961, p. 989, considèrent le document comme «important pour la connaissance du comportement officiel de Libanius vis-à-vis des Empereurs chrétiens».

⁵ L'affaire fut lancée par P. Petit, en réalité plus attentif qu'il ne veut bien l'avouer à l'*Oratio* LIX: «Libanius et la *Vita Constantini*», *Historia* 1, 1950, pp. 562-580; l'auteur, sensible à l'évolution de Constantin envers les païens, supposait que le noyau eusébien, confirmé sur plusieurs points par Libanius — et là encore les indications de Foerster étaient suivies — avait été remanié dans la seconde moitié du siècle dans le sens de l'intransigeance. J. Moreau, «Zum Problem der *Vita Constantini*», *Ibid.* 4, 1955, pp. 234-245, compléta la critique des sources en montrant le parallélisme avec l'historien contemporain Proxagoras, résumé par Photius, *Bibl.* 62 = Jacoby n° 219, FGH II B 948-949 (au § 20, Libanius indique, non sans une pointe d'irritation, que l'épisode du Pont Milvius et «beaucoup d'autres choses ont été célébrées depuis longtemps à suffisance par les orateurs et les poètes»). Plus loin, aux pages 243-244, J. Moreau, tout en portant un jugement dépréciatif sur le développement dédié à l'éducation des Césars (cf. *infra*), était intéressé par les préoccupations dynastiques des textes d'Eusèbe et de Libanius et prenait la mesure du problème posé par Constantin II.

⁶ *La Vita Constantini* est généralement datée de 340.

⁷ Il y aurait lieu de mettre en parallèle la préface de la *Vie d'Aurélien* 1, 3-5, où le narrateur gémit de posséder une Histoire de Thersite ou de Sinon, alors qu'aucune biographie n'a été publiée sur Aurélien, avec un passage tout à fait comparable dans le mouvement de la *Vita Constantini* 1, 7-8. Nous traduisons ces lignes qui ont échappé à D. den Hengst: «N'est-il pas honteux que le souvenir de Néron et de tyrans irréligieux et impies, largement pires que lui, ait trouvé sans hésitations des écrivains pour, en embellissant des élégances du style un sujet constitué d'agissements méprisables, lui consacrer des histoires en plusieurs volumes et que nous, au contraire, nous nous taisions, quand Dieu en personne a daigné nous faire rencontrer un Roi, comme de toute éternité on n'en avait pas connu, nous permettant de le voir, de le connaître et de vivre avec lui.» Autres exemples où la littérature grecque du IV^e S. rencontre la topique de l'Histoire Auguste: 1.^o) (dans un contexte où chaque fois la «vraie» histoire est opposée à des détails oiseux) Eunap., *Excerpta de sententiis*, fg 1, Müller II, 5: «Si le but suprême des beautés de l'histoire consiste à acquérir l'expérience de faits nombreux et infinis en peu de temps et grâce à une brève lecture... de manière à savoir ce qu'il faut fuir et ce qu'il faut choisir» (traduction de F. Paschoud), cf. *Gord* 21, 4; 2.^o) Ps. Ioh. Chrys., PG, 55, 560, 2: «L'air est soumis à l'achat», cf. *PN* 7, 9. Pour Synésius, voir *infra* n. 90.

⁸ Travaux sur Himérius, Thémistius, Julien, Symmaque, Pacatus.

⁹ E. A. Thompson, «Constantine, Constantius II and the Lower Danube Frontier», *Hermes* 84, 1956, pp. 372-381; T. D. Barnes, «Two Victory Titles of Constantius», *ZPE* 52, 1983, pp. 229-235. *Add.* G. Dragon, «L'Empire au IV^e S. et les traditions politiques de l'hellénisme», in *Travaux et Mémoires* 3, 1968, pp. 1-242, p. 128 (= § 162) et G. Sabbah, *La méthode d'Ammien Marcellin*, Paris, 1978, pp. 41 et 284 (= §§ 69 et 126). Voir aussi *infra* n. 36.

¹⁰ K. Kraft, «Die Taten der Kaiser Constans und Constantius», *Jb Num. u. Geldgesch.* 9, 1958, pp. 141-186, pp. 158-159, 173, 176, 180, 182-183 (= §§ 83, 117 sqq, 131-132, 137 sqq).

l'avait en 1967 essayé J. Schwartz¹¹, mais d'une façon moins directe afin d'y opposer portrait à portrait. Par l'intermédiaire de Pétrarque¹², j'ai tenté déjà de dessiner en 1984 les traits essentiels du Prince idéal, tels que les laisse deviner le continuateur de Suétone. Je voudrais, par l'analyse du *Basilikos* de Libanius, réunir les composantes de l'effigie officielle, vue par un oriental, qui, tout à la fois respectueux des lois du genre et de l'idéologie politique, les a néanmoins dépassées par une observation, au demeurant perspicace, des personnalités de Constance II et de Constant. Ce faisant, notre thématique tantôt se superposera à celle de l'Histoire Auguste, tantôt s'en écartera jusqu'à l'anti-modèle: formes de consensus ou divergences qui les unes et les autres seront aussi utiles à noter, puisqu'elles aideront à situer à leur vraie distance les images impériales recrées par l'aristocratie romaine quelque cinquante ans après le discours de Nicomédie¹³.

Quelques mots sur la date de l'*Oratio* LIX: Foerster hésite entre la fin de 348 et le début de 349; nécessairement antérieure à l'assassinat de Constant en janvier 350, elle emprunterait, selon lui, au premier discours de Thémistius, tenu à Ancyre devant Constance II en mars 347¹⁴. Avant de discuter cette chronologie, il faut prendre position sur la date de l'événement le plus récent évoqué dans le *Basilikos*. On aura l'occasion de le redire: il s'agit de la bataille livrée contre les Perses à Singara en Mésopotamie. Or les renseignements antiques ne convergent pas. Les *Consularia Constantinopolitana* optent pour 348, Julien, pour 345. C'est bien évidemment le second qui, étant contemporain, emporte la crédibilité¹⁵. Cela étant, l'*Oratio* I de Thémistius remonte-t-elle au mois de mars 347 et, question subséquente, Libanius dérive-t-il de Thémistius? Pour sa part, H. Scholze ne le croit pas¹⁶ et nous serions assez ébranlé par sa démonstration en quatre points: 1.°) Thémistius n'a pas un mot pour Constant, ce qui intrigue, s'il était vivant¹⁷; 2.°) L'allusion à Singara est sommaire pour une victoire aussi proche et retentissante; 3.°) La

¹¹ J. Schwartz, «L'Histoire Auguste et Libanios», *Bull. Fac. Lettres Strasbourg* 46, 1967, pp. 304-306.

¹² J. P. Callu, «L'Histoire Auguste de Pétrarque», *BHAC*, 1984/1985, *Antiquitas*, 4, 19, 1987, pp. 81-115. Le Prince se caractérise par cinq traits: censeur de la moralité, soldat, *homo priuatus*, père de famille, il est enfin *consilius usus*; J. Béranger, «L'idéologie impériale dans l'Histoire Auguste», *BHAC*, 1972/74, *Antiquitas*, 4, 12, 1976, pp. 29-53.

¹³ Quand on constate la centralité du personnage de Sévère Alexandre venu au trône à 14 ans sous le patronage, aux dires de l'*HA*, d'Ulpien, on pense qu'Honorius, le petit protégé de Stilicon, atteint le même âge en 398. Que le Prince, contemporain de la collection biographique, puisse éventuellement être appelé à se reconnaître dans ce double si vertueux donnerait un sens plus spécifique à ce «Miroir» et en assurerait la datation approximative. L'*Oratio* LIX est prononcée à Nicomédie cf. § 72 (allusion à la mort de Constantin décédé effectivement près de cette cité; *contra* mais à tort *PLRE*, I, p. 505).

¹⁴ *Op cit.*, pp. 201-202.

¹⁵ *Cons. Const.*, 348, I, p. 236, ed. Th. Mommsen; Iulian., *Orat.*, I, 27-30: Constance II apprend la mort de son frère six ans après la bataille (mais les Romains comptent toujours les deux bouts de la chaîne, d'où l'erreur de ceux qui proposent la date de 344).

¹⁶ H. Scholze, *De temporibus librorum Themistii*, Göttingen, 1911, pp. 9-11, en réaction à C. Gladis, *De Themistii, Libanii, Iuliani in Constantium orationibus*, Breslau, 1907, pp. 6 et 14.

¹⁷ A cette époque, les deux frères sont en effet réconciliés depuis plus d'un an.

localisation à Ancyre n'est fournie que par le titre, de valeur douteuse¹⁸; 4.°) Les parallèles entre les auteurs ne sont pas probants: ou bien ce sont des lieux communs ou bien il n'est pas évident de déterminer dans quel sens l'emprunt a été fait¹⁹.

Ce serait l'impasse, si la numismatique ne venait apporter le jalon souhaité. De ce *Basilikos* associant étroitement les deux Princes, de ce concours entre rhéteurs relatant avec soin les avènements au Césarats, puis à l'Augustat, quelle a pu être l'occasion sinon, en l'honneur de l'un des souverains, la célébration solennelle de ses *Vota*. En cette année 348, exactement le 8 novembre, tombait le vingt-cinquième anniversaire de Constance II, proclamé après Chrysopolis en 324. Comme on pouvait s'y attendre, on a donc frappé monnaie d'or pour satisfaire aux largesses d'usage et l'émission a suivi les déplacements de l'Empereur: inaugurée à Antioche, elle s'est terminée à Constantinople, mais, entre temps, le cortège impérial s'étant arrêté à Nicomédie, l'atelier local, lui aussi, avait gravé des *solidi* à la légende *Victoria Augustorum XXV*²⁰. Nous sommes donc assurés que le *ludus* auquel a pris part Libanius date bien de ce mois de novembre 348; par une récente découverte papyrologique, on suspectera même qu'un de ses compétiteurs s'appellait Harpocraton, un panégyriste de Panopolis²¹.

Libanius a-t-il remporté le prix? Nous l'ignorons mais la belle ordonnance de ses propos, réglés selon les commandements de Ménandre, l'eût mérité. Les 173 paragraphes se succèdent selon l'ordre suivant:

Introduction: 1 à 9 = 9 §, compliments et méthodologie,

Première partie: 10 à 55 = 46 §, les deux Princes avant 337,

¹⁸ La présence de Constance II à Ancyre le 8 mars 347, bien attestée par le Code Théodosien (XI, 36, 8), serait également présumable à l'automne 350, cf. G. Dagron, *art. cit. supra* n. 9, p. 20.

¹⁹ Foerster, se référant à l'édition D. Petau-J. Harduin, Paris, 1684, des *Themistii Orationes*, signalait quatre passages p. 2a (2), 5a et 7b; nous en ajoutons au moins trois, pp. 12b, 15b et 18a. Sur ce nombre de sept occurrences, trois retiennent l'attention: 1.°) p. 2a: les «trois générations d'Empereurs» sont évoquées par l'*Oratio* LIX, 13 en des termes quasi identiques, ce qui de fait était difficile à éviter; 2.°) p. 5a: chez Thémistius comme chez Libanius (§ 121), le nom même de l'intempérance est insupportable; 3.°) p. 15b: au contraire, alors que le premier juge que l'Empereur, supérieur à la Loi, peut l'infléchir, le second (§ 162) s'écrie: «Quoi de plus grand, quand on est maître de la Loi, que de la faire votre maîtresse!» (traduction de G. Dagron, cf. *infra* n. 62).

²⁰ *RIC*, VII, p. 451, n.° 55, pp. 472-473, n.° 26-28, p. 518, n.° 79: Victoire marchant à gauche, tenant de la main droite la couronne entourant les chiffres XXV et de la main gauche à la fois un trophée appuyé sur l'épaule et une palme, à ses pieds, un captif à genoux, coiffé d'un bonnet «phrygien» lève les deux mains. Dans ces années, la gravure de l'or est liée au séjour du *comitatus*. Mais, comme dans l'*Oratio* LIX, Libanius n'interpelle pas Constance II, on admettra que, depuis Nicomédie, il s'associe aux fêtes anniversaires organisées à Constantinople, en présence de l'Empereur parvenu au terme de son voyage de retour.

²¹ G. M. Browne, *A Panegyrist from Panopolis*, Proceedings of the XIV International Congress of Papyrologists, Londres, 1975, pp. 29-33; P. Köln inv. 4533, 23-27, écrit sur la même feuille qu'une pétition signée le 10 décembre 348. On y vante les incessants voyages d'Harpocraton à travers presque toute la planète «de la Grèce à Rome et de Rome à Constantinople» puis vient une phase inachevée: «partout les victoires de Nos Seigneurs glorieusement vainqueurs et les discours royaux...»

- les ancêtres dynastiques: Constance Chlore et Constantin (13 §),
- naissance, éducation, formation (27 §),
- parallèles historiques (6 §),

Transition: 56 à 72 = 17 §, les relations de Rome et de la Perse de 297 à 337,

Deuxième partie: 73 à 122 = 50 §, éloge de Constance II,

- les faits de guerre en Orient de 340 à 342 (26 §),
- la bataille de Singara (22 §),
- portrait civil du Prince aîné (2 §),

Transition: 123 à 126 = 4 §,

Troisième partie: 127 à 149 = 23 §, éloge de Constant,

- la soumission des Francs (10 §),
- l'expédition de Bretagne (5 §),
- portrait du Prince cadet (8 §),

Conclusion: 150 à 173 = 24 §, le programme politique à l'intérieur d'un Empire uni.

Libanius parlait en sujet de Constance II et, encore qu'il se soit efforcé à une composition harmonieuse, tant par le jeu de développements apparemment égaux²² que par l'insertion des éloges particuliers entre deux sections communes, on n'a pas à s'étonner que la balance ait penché du côté de la *Pars Orientis*. Autre déséquilibre normal, comme dans la bouche d'Harpocraton, les «victoires des très glorieux Empereurs» sont indissociables des «discours royaux». La bataille de Singara, mais aussi les autres campagnes occupent ainsi un bon tiers du *Basilikos*. En principe, il n'est pas nécessaire de revenir sur ces pages-là. Sans doute en tirons-nous quelques traits de caractère qu'il conviendra d'ajouter aux effigies impériales, mais l'essentiel a déjà été dit par K. Kraft. Avec beaucoup de bonheur, ce dernier a démontré que l'iconographie de la série monétaire *Fel Temp Reparatio*, émise le 21 avril 348 pour le onzième centenaire de Rome, trouvait son explication dans les quatre épisodes militaires racontés par Libanius. Entre la thématique figurée et celle du discours se noue de fait une correspondance dont la source naît de la propagande officielle. Un Romain pousse un barbare hors de sa hutte, c'est la pacification des Francs de Rhénanie en 342²³, un Empereur, porteur d'un

²² Séquence de 27, 26, 22, 23, 24 paragraphes. Au calcul par pages, 39 sont communes, 36,5 vont à Constance II, 11, 5, à Constant.

²³ Les Francs — leur nom viendrait par métathèse du verbe *φράττω*, ce qui en ferait «des bien protégés» par le rempart du Rhin (cf. Ps. Heges., II, 9, 1: *suam Rhenum putabant nunc salutis defensorem*) — ont cédé à la peur et sans combat ont reçu des chefs qui les surveillent pour le compte de Rome. Leur exemple a été suivi par les autres peuplades barbares qui, «semblables à des bêtes sauvages, entourent l'Empire» (on pense aux *circumlatrantium nationum* du *De Rebus*

globe au phénix et du labarum, se dresse sur une galère pilotée par la Victoire, c'est la traversée de la Manche en 343²⁴. Voilà pour Constant. Des deux types affectés à Constance II, l'un n'est pas pleinement transparent: devant le Prince qui tient, là encore, l'étendard chrismé et s'appuie sur un bouclier, deux prisonniers à bonnets «phrygiens» (?) sont agenouillés. Kraft voit dans la scène une allusion au transfert de populations d'Adiabène en Thrace. Sans doute a-t-il raison²⁵ et, à se fier à la trame du récit libanien, cette déportation mettant un terme à une offensive conduite plus qu'aisément se placerait en 341²⁶. Reste la quatrième illustration: à la différence des autres, elle durera longtemps, de 348 à 358. L'image en effet focalise l'instant crucial de cette journée de Singara, soit l'unique exploit de la série à avoir été —Libanius veut bien le concéder— chèrement payé de sang romain. Sur le revers, un fantassin abaisse sa lance sur un cavalier désarçonné. Là où le dessin est bien lisible, l'homme terrassé a la tête diadémée. Le médailleur a donc réuni deux éléments traités séparément par le panégyriste, d'une part, la chute du cataphracte, de l'autre, la prise du fils du Roi²⁷.

A dessein, nous parlons de ces cataphractes, bien décrits par l'*Oratio* LIX²⁸. Cette notation importante nous permet une dernière réflexion sur les données événementielles, tout en opérant un premier retour sur l'Histoire

Bellicis, 6). Cette conclusion apportée au problème franc est donnée par Socrate, *HE*, II, 13, comme contemporaine des troubles religieux relatés aussi par Libanius aux §94-98, cf. *infra*.

²⁴ La mer était mauvaise mais dès que les amarres sont lâchées, elle se calme; d'autre part, aucune rébellion n'était intervenue en Bretagne. Voir aussi le médaillon *Bononia Oceanen*, *RIC* VIII, p. 283, n.° 338 (Constant est à Boulogne le 25 janvier 343—époque de *mare clausum*, cf. *Cod. Theod.*, IX, 16, 5: selon Libanius, il est poussé par le seul goût du risque).

²⁵ La coiffure désigne les captifs comme probablement des Perses. En raison de la distribution géographique observée pour les autres *Fel Temp Reparatio*, on aurait pu attribuer cette scène de domination à la mise au pas des Scythes du Danube: après avoir égalé la menace sur ce fleuve à la pression sassanide, Libanius se félicite de fait qu'à la suite d'un traité —renouvelant sans doute en 341 le *foedus* de 332— un contingent de Barbares, évacuant une large part de la Scythie, participe au corps expéditionnaire mené contre les Perses: alliés en principe aux Romains, les Scythes seront de la sorte éliminés dans les combats (§89-93). Mais, nous dit Hérodote, VII, 64, ils ont des «bonnets finissant en pointe et se tenant droit et raides».

²⁶ Au §75, Constance II rencontre son frère. Libanius faisant silence sur la période triarchique, ce voyage date du printemps 340. La campagne subséquente sur le front oriental n'aboutit pas à une occupation stable (§77: on remarquera l'opposition avec la préface de l'*Itinéraire d'Alexandre*, qui, composée sans doute juste avant le départ des troupes vers l'Est, envisageait, elle, une implantation durable de Rome, §5: *per te tandem ad nostratum nomen recepti interque prouincias in[de] uestras ciuitate Romana donati*). Constance II (*ibid.*) s'installe ensuite à Antioche pour l'hiver 340-341. Avant la sédition de Constantinople au printemps 342 (§94) s'intercalent donc deux fragments du récit, d'abord le mouvement de populations depuis la Mésopotamie jusqu'au delà des Détroits (§83), ensuite l'enrôlement des Scythes (§92): nous sommes vraisemblablement dans le courant de 341.

²⁷ §110: «Se jetant hors de portée du cheval au galop, le fantassin en rendait vaine la charge, tandis que lui-même, frappant de l'épieu le cavalier à la tête, le culbutait et finissait rapidement sa besogne» (l'image monétaire a ennobli l'arme); §117-118, mort ignominieuse du «diadoque».

²⁸ §69: «Le cavalier, de la tête au bout des pieds, le cheval, du haut de la crinière au bout des sabots, sont recouverts de plaques de protection; les seules ouvertures permettent aux yeux de voir ce qui se passe et à la respiration de n'être pas étouffée»; §70: «Ils devaient lancer un cheval qui, au lieu des rênes, obéissait à la voix; eux-mêmes, tenant une lance qui occupait leurs deux mains, se précipitaient sur l'ennemi sans pouvoir regarder autour d'eux, attentifs seulement à ce qu'ils faisaient et le corps livré à la protection du fer». Le premier texte est cité en grec par L. Cracco Ruggini, *BHAC*, 1972/74, *Antiquitas*, 4, 12, 1976, p. 127, n. 47.

Auguste. Si Shapur II a une cavalerie bardée de fer, il la doit à Constantin qui lui a livré ce matériel stratégique. Les circonstances sont amplement explicitées par Libanius²⁹. L'argumentation est même a priori si déroutante: l'Empereur n'aurait pas refusé la demande sournoise des Perses dépourvus de mines dans le but de rendre plus loyal et par conséquent plus glorieux le combat héroïque de son fils, qu'on pourrait presque insinuer que Constance II entend reporter sur son père la responsabilité des pertes passées et à venir. Il est clair qu'autant que l'or³⁰, le fer est le nerf de la guerre. Pour cette raison, l'*Expositio totius mundi*, rédigée en 359, c'est-à-dire onze ans après l'*Oratio* LIX, rappelle l'interdiction du Digeste de faire commerce d'*aeramen et ferrum* par delà les frontières. Constantin, en allant à l'encontre des réglementations douanières, mettait en péril les intérêts de l'Empire³¹. J'ai eu la curiosité de regarder dans le *Lexicon* de Lessing les occurrences du mot *commercium*. Pour toute l'Histoire Auguste, je n'ai découvert qu'un passage de la *Vita Maximini*, 4, 4: *semper cum Gothis commercia exercuit*. Cette rareté, symptomatique de l'état d'esprit du rédacteur, serait d'une logique accablante pour Constantin.

Il est temps d'en venir maintenant à notre propos et de voir se refléter dans le «Miroir» de Libanius les visages de Constance II et de Constant. Ce «Fürstenspiegel», affirme le rhéteur, n'a rien de déformant. S'il sait la différence qui sépare le panégyrique d'une narration sans *ornatus* comme d'une histoire annalistique, l'Antiochène n'en proteste pas moins de son attachement à l'acribie thucydidéenne, ce qui en fait un adversaire déclaré de la fable et du mythe³². Attardons nous un instant sur ce premier point.

Quand l'Histoire Auguste se fâche contre les *mythistorici*, la raison en est le souci maniaque qu'ils ont de rapporter les moindres détails de la vie de la Cour³³. Libanius ne risque pas de se rallier à cette signification: étranger au monde aulique, il déplore la foule de renseignements qu'il ignore, soit qu'ils ne filtrent pas en dehors de l'entourage princier, soit même qu'ils ne dépassent

²⁹ § 66-67: Shapur accuse son propre pays de ne pas lui fournir de quoi armer le courage de ses soldats; une ambassade perse invoque le prétexte de combats contre «un autre peuple barbare du voisinage»; Constantin acquiesce «de bon coeur..., honteux de laisser à son fils des ennemis désarmés et avec la volonté de leur ôter toute excuse». Cette attitude relève de la «grandeur d'âme». Dans la *Vita Constantini*, IV, 8, Eusèbe avait elliptiquement écrit que dans l'échange les cadeaux de Constantin surpassèrent ceux de Shapur.

³⁰ Le métal jaune n'est pas négligé par les Perses: certains de leurs alliés «leur offrent une masse d'or qui, conservée depuis les temps d'autrefois, fut alors pour la première fois dépensée pour des mercenaires» (§ 100: l'observation est précieuse pour le numismate).

³¹ *Dig.*, XXXIX, 4, 11 = *Sentences de Paul*, 5, 1a, 10; *Expositio*, 22: les riches gens de Nisibe et d'Edesse *accipientes enim a Persis ipsi in omnem terram Romanorum uedentes et ementes iterum tradunt, extra aeramen et ferrum, quia non licet hostibus dare aeramen aut ferrum* (cf. *infra* n. 39). Ultérieurement il n'est pas sans intérêt de constater à Gran, sur le Danube (*CIL*, III, 3653), la fondation en 371 d'un *burgum cui nomen Commercium qua causa et factus est*. Les interlocuteurs y seront les Goths, comme dans la biographie de Maximin.

³² § 56 et 126 (nécessaire choix opéré par l'orateur). Pour Thucydide chez Libanius, voir maintenant P. Rivolta, *Miti letterari e programmi politici nelle orazioni «giulane» di Libanio*, *Clio*, 21, 1985, pp. 525-546.

³³ *SHA, OM*, 1, 4-5; *Gord.*, 21, 3-4; *Quad.*, 1, 2. Voir aussi K. Rosen, *Ammianus Marcellinus*, Darmstadt, 1982, p. 62.

pas le cercle de la famille³⁴. En revanche, par mythes, l'orateur condamne deux thèmes qui dans l'*HA* jouissent d'une grande considération, les *omina* et l'*exemplum* historico-légitime: «Je me prends à penser à certains poètes et à des extravagances dans les histoires; les examinant, je m'aperçois qu'on a célébré les Princes d'antan, en embellissant le récit de fables et de merveilles». A l'instar de ses deux souverains qui ne croient pas à la mantique³⁵, Libanius dénonce donc les présages, qu'ils proviennent de cette Cyropédie dont il reconnaît la vogue ou du non moins illustre Roman d'Alexandre³⁶: pauvres inventions, d'après lui, au regard des auspices constitués par les victoires de Constantin en 317 et 323. Inutile tout autant d'imaginer les nourriciers mythiques et quand est citée, outre le Centaure d'Achille, la Louve de Romulus, comment ne pas se souvenir d'un *omen* de la *Vita Seueri*, 1, 8?: *eadem nocte somniauit lupae se uberibus ut Remum inhaerere uel Romulum*. Ici la vision est chargée de positivité; dans l'*Oratio* LIX, elle n'est suggérée qu'à titre de repoussoir³⁷.

Loin de n'être que les «banalités» minorées par J. Moreau, les chapitres qui suivent alors les jeunes Princes dans leur toute première éducation, s'articulent autour d'une idée d'autant plus significative qu'elle est aux antipodes des principes de l'Histoire Auguste. Écoutons Libanius: «Les introduisant dans l'antichambre du Palais, tandis qu'ils étaient extrêmement jeunes, par ce transfert hors de la condition privée il les exerça aux réalités royales. Il savait en effet que le sens de la grandeur —*μεγαλοφροσυνή*— est absolument spécifique du Pouvoir et que sans lui l'essentiel de la gloire disparaît. Il savait aussi que par la façon de vivre des gens s'enracine leur manière de penser. Il décida par conséquent d'accroître la majesté de leurs costumes et de leur façon de vivre pour les rendre incapables de s'habituer à la petitesse. Ainsi ils n'attacheraient leur réflexion à rien de bas ou de vil mais

³⁴ §8: «Ceux qui, jugés dignes de la Cour impériale, partent en campagne avec l'armée ou bien dans les moments de repos ne laissent pas d'être au courant de ce qui se passe journellement, ceux-là n'ont pour tout travail que de rechercher ce qui de leurs informations mérite d'être dit, mais nous autres, même si nous parvenons à savoir beaucoup, nous avons plus d'ignorances que de connaissances»; §31: «Peut-être Constantin apporta-t-il davantage à cette éducation royale, peut-être agit-il encore plus divinement, mais la plupart n'en furent pas informés; quant à ceux qui le surent, il leur fut interdit d'en parler comme s'il s'agissait de quelque chose d'indicible».

³⁵ §23; §167: les prédictions poussent à la lâcheté ou démobilisent l'amour de la gloire; elles désensibilisent la liberté humaine.

³⁶ §24-29: la vigne de Mandane et le dragon d'Olympias (cette critique surtout dans le second cas n'est certainement pas sincère, cf. Athenaeum, 43, 1, 1965, pp. 8-10. P. Petit ne se trompe donc pas sur l'hypocrisie foncière de Libanius dans l'*Oratio* LIX - à moins que, ce qui est toujours possible, Libanius n'ait évolué au cours des ans - mais, peu importe, nous étudions l'idéologie constantinienne et non celle de son occasionnel porte-parole); §51: «ce Cyrus qui étonne presque tout le monde». On trouve des traces de la popularité du récit de Xénophon surtout chez Jérôme mais aussi chez Eusèbe, Ambroise, Ausone, peut-être Ammien (cf. *infra* n. 74), voire dans les glossaires: K. Muenschler, *Xenophon in der Griechisch-römischen Literatur*, Phil. Suppl. 13, 2, 1920, pp. 97-104 et 194-207, qui, minorant ce Fortleben, n'a visiblement pas lu de près l'*Oratio* LIX; JRS, 72, 1982, pp. 83-125.

³⁷ §30: il serait insensé de comparer l'antre de Chiron même aux propylées du palais impérial et Libanius continue: «ils ne suçèrent pas la mamelle d'une louve comme, à propos d'autres, certains déjà ont osé le chanter» (*exempla* suggérés par Ménandre, cf. C. Gladis, *op. cit.*, p. 24). Et déjà à la peau de bête est opposée «la bienheureuse pourpre».

toutes leurs décisions tendraient vers ce qui est grand»³⁸. Parce qu'il connaissait la malléabilité de l'enfance, Constantin se persuadait que l'immersion, quasiment après la naissance, dans un cérémonial empreint de dignité et de splendeur formerait aux vicissitudes à venir, alors qu'un parvenu, eût-il toutes les autres qualités de gouvernement, serait privé d'une altitude morale, le mettant au-dessus des mesquineries du sort et des hommes. Il ne se trompait pas: sous cette perspective, Constance II fut un bon élève, on le remarquera plus avant, en examinant son caractère. Mais *ipso facto* était délaissée l'image que privilégiera l'HA, celle d'un Empereur *homo priuatus*, pair entre ses pairs. N'est-il pas éclairant que la *magnanimitas* soit un apax, de surcroît associé à une aberration d'Elagabal?: *Naues onustas mersit in portum, magnanimitatis hoc esse dicens*³⁹. Couler des bateaux de transport est d'une gratuité condamnable par toute gestion saine de l'annone. Mais peut-on dire que livrer du fer à l'adversaire soit davantage en accord avec l'*utilitas publica*? Or Libanius emploie ce même mot caractéristique de «mégalo-phrosyné» pour qualifier le geste irrationnel mais non sans panache d'un Constantin, une nouvelle fois rapproché du grand-prêtre d'Emèse. La gloire ne se mesure pas à l'étiage de la raison. Visible à l'oeil, composant une autre échelle intérieure, la distanciation de l'«archôn» vis à vis de l'«idiotès» résulte fatalement d'un code d'honneur instinctif passé entre Rome et celui qui s'efforce d'en incarner la grandeur⁴⁰.

Une fois proclamés Césars, l'un à 7 ans, l'autre, à 10, Constance II et Constant vont poursuivre l'apprentissage du métier de Roi: les bases en avaient déjà été jetées. La panoplie comporte quatre volets: d'abord une formation militaire, exerçant les forces aux différents managements d'armes, endurcit le corps. Constance, bon cavalier, s'intéressera aux chevaux, mais son frère, lui, sera un véritable Achille, amateur de risques et d'une vigueur infatigable⁴¹. Ensuite est indispensable l'art de la rhétorique, c'est-à-dire d'une expression élégante et polie: de Constance II Libanius vante l'éloquence brève et sans emphase⁴². A ces niveaux, Constantin n'était pas intervenu. Il le fait, en revanche, aux stades ultérieurs de la morale politique et de la gestion administrative. L'essentiel, quand il s'agit de modeler le caractère d'un Prince héritier, est de lui broser le portrait du tyran. Mais l'exigence de liberté qu'il faut respecter chez les sujets vaut aussi pour l'intéressé lui-même qui ne doit pas être aliéné par les multiples avatars de la passion: de là, chez les deux

³⁸ § 37-38 (voir aussi § 122).

³⁹ SHA, *El.*, 32, 2 (l'adjectif *magnanimus* est aussi employé deux fois, la première à l'adresse du fastueux Gordien I^{er} qui *palmatam tunicam et togam pictam primus Romanorum priuatus suam propriam habuit*, *Gord.* 5, 3 et 4, 4, la seconde, en *MA*, 17, 7, un passage de moindre signification car ce geste, limité à de la munificence, n'était pas sans précédent, cf. *H*, 19, 7 et *AP*, 10, 9). L'Histoire Auguste prône au contraire la *ciuilitas* d'Antonin et de Sévère Alexandre: *AP*, 6, 4, et *SA*, 20, 3. Sur ce sursaut «réactionnaire», lire en dernier lieu A. Marcone, *A proposito della ciuilitas del tardo Impero: una nota*, RSI, 97, 1985, pp. 969-982.

⁴⁰ § 68, à distinguer de la «megalopsychia», vertu morale marquant l'humanité (§ 85).

⁴¹ § 35, 96, 122, 141, 145 et 149.

⁴² § 33, 97 et 122. Sur la notion de *princeps litteratus*, cf. A. Roesger, *Herrschererziehung in der Historia Augusta*, Diss. Bonn, 1976.

futurs Empereurs, une censure personnelle dont nous aurons l'occasion d'indiquer plusieurs aspects⁴³.

Le plus neuf cependant concerne la préparation aux responsabilités gouvernementales. Libanius commence par en poser la nécessité. Il le fait, de son point de vue à lui, en insistant sur la complémentarité de l'instruction culturelle et de la connaissance de la chose publique. Sur les détails de cette «épistémé», de cette *διοικήσεως μάθησις*, sans lesquelles toute conscience professionnelle est insuffisante, il ne dira rien de plus pour le moment, car il se réserve d'en déduire les conséquences techniques, une fois les Constantinides devenus Empereurs à part entière⁴⁴. Le développement est donc tiré dans une direction qui, pour être plus psychologique n'en est pas moins extrêmement neuve. Les Césars suivent un stage en deux phases successives: ce n'est qu'après des leçons de pilotage auprès de leur père qu'ils sont envoyés chacun sur une frontière différente; effrayés mais dociles, ils peuvent alors faire face aux problèmes effectifs, dans la mesure où, aux ordres des commandements de Constantin, ils continuent à voir en lui le juge préalable de toutes leurs propositions⁴⁵. Le tableau conçu dans l'optique de la *pietas* familiale n'en implique pas moins un perpétuel échange de rapports écrits par lesquels les diadoques ont pu appréhender que l'Empire se conduisait à coups de dossiers spécialisés. Une telle réalité n'est que sous-jacente dans l'*HA* jusqu'à ce qu'enfin, dans la *Vita Aureliani*, elle se fasse jour avec une netteté qui

⁴³ § 36: Constantin «leur disait ce qu'est la tyrannie, leur montrait ce qu'est la royauté et comment, en recherchant la première, on perdait la seconde»; § 122: Constance «juge inconvenant d'être la maître des cités mais le serviteur des passions de l'âme».

⁴⁴ § 33-34: Constantin transmet à ses fils *τῆς ἐπιστήμης τὰ καίρια*, parce que l'affection paternelle le met à l'abri de l'envie. Cette phrase de Libanius vise ceux qui, pour avoir barre sur un jeune souverain, négligent volontairement de lui communiquer l'*ars gubernandi* (voir encore le § 150). En revanche, l'anecdote sur Constance Chlore, préférant à l'impôt des contributions volontaires, fondées, en cas de besoin, sur la solidarité (§ 15) est une hérésie budgétaire, au demeurant du domaine de la topique moralisante: son intérêt est de mettre en relief la justice conservatrice de l'Empereur, cf. *infra* n. 50. Enfin nous ne nous attarderons pas sur les implications morales du métier royal: Libanius n'omet pas de mentionner que Constant déteste la paresse et favorise l'activité vigilante (§ 144). Toutefois cette *diligentia* n'a pas dans sa pensée le même relief que dans l'Histoire Auguste: là le bon Empereur remplit ses devoirs avec exactitude, ici le premier devoir est de savoir.

⁴⁵ § 41-47: J. Moreau, *art. cit. supra* n. 5, avait vu la valeur de ces paragraphes sur l'institution du César. Ajoutons quatre remarques ponctuelles: 1.^o) Thémistius, *Orat.*, I, p. 12b, reprend la métaphore de Libanius: Constance II est «un pilote, nourri depuis le berceau dans la pratique du gouvernail»; 2.^o) Quand Constantin dote ses enfants d'un titre «supérieur à celui qu'ils avaient auparavant mais en seconde position par rapport au sien», cette promotion qui implique la constitution d'une «maison militaire et d'une maison civile» et, pour reprendre une expression de la Cyropédie, VIII, 2, 10, l'attribution «d'yeux et d'oreilles», est, par voie de hérauts, annoncée *τοῖς μαχίμοις καὶ ταῖς πόλεσι*. On retrouve là chez Libanius (voir aussi § 163) une terminologie de curiale, car la prose officielle utilise le doublet *milites* et *provinciales*, cf. *u.g. ILS*, 742; 3.^o) A la différence de Constance II et de Constant, le César Maxime, pourtant alors âgé de 15 ou de 18 ans, n'avait pas voulu se séparer de son père, *Max.*, 17, 3: *causa autem iracundiae contra filium haec fuit. quod eum Romam ire iusserat, cum primum imperator factus est et ille patris nimio amore neglexerat*; 4.^o) Le seul porphyrogénète de l'Histoire Auguste, Commode, reçut, comme les Constantinides, l'éducation de son père: *Commodum Marcus et suis praeceptis... erudire conatus est*, C, 1, 5, mais cette phrase laconique ne dit pas si l'enseignement toucha à l'art du gouvernement.

surprend, tant elle est peu annoncée dans la masse des biographies antérieures. Pourquoi devient-on un mauvais Prince? Sont mis en cause l'absolutisme et l'entourage mais aussi, non sans logique, joue un troisième facteur: *et quod negari non potest, rerum publicarum ignorantia*⁴⁶.

Tout néanmoins est lié: si les dirigeants ne connaissent pas leur métier et, en conséquence, sont obligés de s'en remettre à des conseillers, la faute en est à la conjoncture qui durant tout le III^e S. porte sur le trône des adultes ou peu s'en faut; n'ayant pas grandi au sein d'une famille impériale déjà installée au Pouvoir, ils n'ont que des expériences fragmentaires d'administrateurs ou de soldats. Il leur manque, outre ce respect de la fonction inspiré par l'étiquette de la Cour, une vue synthétique des affaires, infiltrée peu à peu aux porphyrogénètes mais que des autodidactes sont souvent trop vieux pour acquérir. Ainsi se pose le problème dynastique, la question majeure d'Eusèbe à l'Histoire Auguste, en passant par l'*Oratio* LIX.

La solution explicitée par cette dernière est particulièrement intéressante. Elle concilie en effet les deux impératifs qui, réunis, fondent le Pouvoir: d'un côté, la justice, de l'autre, la vertu. Le premier de ces deux termes n'est pas aussi obvie qu'on le croirait, mais Libanius l'explique très bien par référence au droit privé. Voyons ce qu'il dit de la souveraineté de Constance II et de Constant: «Du Pouvoir actuel la justice plus que la grandeur mérite l'admiration; ils n'ont pas investi l'héritage d'autrui en chassant les anciens propriétaires, ils n'ont pas davantage par des mesures démagogiques acheté leur dignité comme une denrée sur le marché, mais de même que les particuliers héritent des propriétés de leurs pères et de leurs grands-parents, parce qu'ils y sont invités par la loi, de même ils sont la troisième génération à détenir l'Empire»⁴⁷. A cette légitimité par le sang, qui vaut à Constantin l'épithète de *Iustus*⁴⁸, il est facile au rhéteur de mettre en regard les violences

⁴⁶ Aurel., 43, 1. Un bon exemple de désaisissement, faute de compétence, aux *consilia* des techniciens est offert par le prince idéal de l'Histoire Auguste, Sévère Alexandre, 29,4: *Actibus publicis post [non] multum operam dabat, idcirco quod et res bellicae et res civiles, ut superius dictum est, per amicos tractabantur, sed sanctos et fidelis et nunquam uenales et tractat[ae] firmabantur, nisi quid noui etiam ipsi placeret* (même si l'on refuse la correction de Hohl, même si, sur l'état des effectifs militaires, Sévère Alexandre était *ad omnia instructissimus*, 21, 6, il est évident que pour ce prince, de même que pour beaucoup d'autres de l'HA, l'intervention dans les affaires se limitait à la cérémonie de la signature.

⁴⁷ §13, cf. *supra* n. 19. On observe, et ce ne peut être un oubli à lui imputable, que Libanius ne tient pas compte de Claude II le Gothique, alors qu'en 310, le Panégyrique VII (6), 2, 4, déterminait une ascendance où Constantin était le troisième Prince de la même lignée. Sur le détail des filiations les sources ultérieures diffèrent: Eutrope, 9, 22, suivi par Zonaras, 12, 26, fait de Constance I^{er} le fils de la fille de Claude; l'Anonyme de Valois, I, 1 et l'Histoire Auguste, *Claud.*, 13, 2, seulement le fils d'une nièce. Dans les deux cas, la transmission n'était pas immédiate, puisqu'il fallait sauter une génération. Ce mythe claudien, bien attesté en 318 par les monnaies, puis par les noms de famille jusqu'à la naissance de Julien (331 ou 332), enfin, au lendemain de la mort de Constantin, si l'Anonyme de Valois se place vers 337-340, subit donc une éclipse officielle durant le règne commun de Constant et de Constance II (voir pour tant au Portugal avant 350 *ILS* 725). Sa réapparition date au plus tard du premier panégyrique de Constance II par Julien (*Orat.*, I, 5), en 356. — Opposition formelle avec *Tac.*, 6, 8: L'Empire ne se lègue pas comme une *villula*.

⁴⁸ Lactant., *Diu. Inst.*, I, 1, 14; Iuven., 4, 840 (cf. J. Fontaine, *Mélanges Festugière*, Genève,

ou les manoeuvres d'un Cyrus, d'un Darius, voire d'un Alexandre⁴⁹, tous entachés d'injustice, pour autant que leurs appropriations ont violé les règles de la transmission successorale⁵⁰.

La naissance pourtant ne suffit pas. Constance Chlore avait plusieurs enfants mais au lieu de procéder à un partage comme le fera Constantin, il choisit celui-ci pour le placer sur le trône⁵¹. L'explication vient d'elle-même. Par son expérience, le fils d'Hélène se révélait «le plus diligent gardien de l'Empire». Julius Constance et Delmace furent donc écartés. A la veille de sa mort en 337, Libanius l'admet, Constance II et Constant «par leurs propres personnes plus que par les trophées offraient à leur père de quoi s'enorgueillir». Exécutants dociles de la politique paternelle, ils n'avaient pas encore fourni la preuve de leur *uirtus*⁵². Cette consécration par le courage leur vint d'un événement qui, aux yeux des historiens modernes, discrédite plus qu'il ennoblit Constance II. Dans l'été 337, ce fut une tuerie de séraïl, le petit Julien comptant 9 cadavres parmi les siens⁵³. Fomentée vraisemblablement en sous-main par le Palais, une sédition militaire élimina la descendance de Théodora. Mais la version libanienne est tout autre. Non seulement elle se tait sur Julius Constance et Delmace, comme elle se taira sur Constantin II, mais encore elle transforme le guet-apens en une répression victorieuse, témoignage de l'*ἀνδρία* du Prince. L'Antiochène peut donc conclure: «De deux faits surtout je me félicite avec les Empereurs. Ils ont reçu le Pouvoir de leur père et ont montré leur supériorité sur les émeutiers. Ainsi mieux qu'ailleurs se sont accordées la justice et la bravoure». Toutes deux ont leur finalité. Par son courage, un homme nouveau peut conquérir un royaume mais il lui manque le droit, par la seule filiation un successeur acquiert sa légitimité mais il lui manque la gloire⁵⁴.

Libanius, pour les besoins du panégyrique, a truqué mais, à sa manière, il

1984, pp. 131-141); monnaies commémoratives *Iust Ven(er) Mem(or)* frappées en Orient au printemps 346 en l'honneur du *Diuus Constantinus* (cf. MEFRA, 98, 1986, pp. 165-216).

⁴⁹ § 51-54: Cyrus envahit le territoire mède et tue son grand-père, avec quelque analogie avec l'aventure de Romulus; Darius doit son royaume à la ruse de son écuyer; Alexandre n'a guère à se glorifier de ses ancêtres: son grand-père «payait l'impôt», son père «volait les villes», quant à lui, il avoue par ses conquêtes aux dépens des autres son humiliation de «n'avoir pas été toujours Sa Majesté Alexandre».

⁵⁰ Constance II et Constant étaient justifiés par Constantin et Constantin par Constance Chlore. Comment alors légitimer le pouvoir de ce dernier? Au § 14, Libanius effleure de très loin l'adoption par Maximien Hercule (en effet, à cause du système numéral, cf. *supra* n. 15, s'il l'avait vraiment compté, il faudrait alors parler d'une quatrième génération). Il se borne ensuite par un *exemplum*, cf. *supra* n. 44, à montrer que sous son règne chacun restait maître de ses biens et conclut qu'une «fondation assise sur le droit» est assurée de la stabilité (§ 15-16).

⁵¹ Libanius au § 17 simplifie: en 305, Constance Chlore avait dû désigner Sévère comme César et, en juillet 306, Constantin força la main du destin.

⁵² § 46. On pourrait aussi comprendre plus simplement que Constantin était plus fier de ses fils que de ses victoires. En tout cas, l'expérience et l'engagement personnel des fils en 337 étaient loin d'égaliser ceux du père en 306.

⁵³ J. P. Callu, *Pietas Romana, les monnaies de l'impératrice Théodora*, Mélanges P. Boyancé, Rome, 1974, pp. 141-151: selon nous, les monnaies émises pour la mère des victimes sont antérieures au massacre.

⁵⁴ § 49: l'émeute est significativement contemporaine de l'Augustat des Princes.

pose un problème qui traverse toute l'Histoire Auguste. Celle-ci, elle aussi, voudrait concilier continuité et mérite. Elle n'aime pas les Empereurs enfants, elle n'aime pas non plus les *inuasores*, qu'ils soient ou non tyrans patentés. L'exemple de Commode, le seul porphyrogénète dont elle ait à connaître, l'écarte du modèle de la dynastie naturelle. Elle ne peut cependant qu'être sensible aux longues décennies de l'ère constantinienne. Elle choisira donc de célébrer le *nomen Antoninorum* qui, par le système de l'adoption, lui paraît le compromis idéal. Est-ce un parti pris polémique? La réponse n'est pas aisée, car nous ne savons pas très bien l'état de l'opinion contemporaine. La tendance, en tout cas, va à l'hérédité par le sang. Constance II et Constantin sont dans l'histoire de Rome les premiers Empereurs de la troisième génération⁵⁵. Julien, fier de son ascendance, n'adopte personne, bien qu'il soit sans enfant. Les dynasties valentinienne et théodosienne renforceront le courant. En 348 Libanius était encore conscient que la valeur individuelle comptait à l'égal de la naissance et il faisait effort pour en créditer Constance II. Cette exigence est morte depuis qu'à Julien, Valentinien, Théodose ont succédé des adolescents qui jamais n'ont vraiment livré une bataille. On est entré dans une phase d'abstraction juridique où, plus qu'un Empereur, règne le concept impérial et c'est contre cette déshumanisation que protestent les *Antonini* de l'Histoire Auguste.

A la fois transmis et mérité, l'Empire devient un règne réussi, si dans son cours se reflètent les vraies vertus gouvernementales. L'*Oratio* LIX nous les montrera les fruits communs de la nature et de l'éducation⁵⁶. Sous deux grandes rubriques tout pourrait se résumer: la modération et l'autorité.

Sur le premier de ces terrains, Libanius sera rejoint sans peine par l'Histoire Auguste, imprégnée naturellement comme tous les moralistes de l'orbite romaine par un stoïcisme à la Panétius. Sous une forme ou sous une autre la *moderatio* est célébrée onze fois dans la série biographique, la palme revenant, comme on s'y attend, à Marc Aurèle⁵⁷. Le *Basilikos*, pour sa part, en fait l'éloge sous le triple point de vue de la tempérance, de l'équité et de l'humanité.

La maîtrise des instincts se pratique d'abord à l'égard de soi-même: Constance II et son frère ne cèdent ni aux plaisirs de la table ni à ceux des divertissements qui ne favorisent pas l'exercice athlétique. Ils savent surtout résister aux tentations sexuelles et la retenue, quasi obsessionnelle, qu'ils manifestent sur ce chapitre est bien éclairée par le catalogue qui sert de bilan final. Au premier rang de ce qui a été leur préoccupation figure la discipline morales des armées: «Si, demande Libanius, on interrogeait les gens pour

⁵⁵ Un seul autre cas ultérieurement: Théodose I^{er}, Arcadius, Théodose II.

⁵⁶ Ainsi est confirmée l'unité du discours: Constance II et Constant sont tributaires de leur sang et de l'enseignement de leur père; leurs qualités sont donc aussi celles de Constance Chlore et de Constantin.

⁵⁷ Sont également cités Auguste, Didius Julianus, Sévère Alexandre, Gordien I^{er}, Maxime et Balbin et les Tétrarques: *Claud.*, 2, 3; *MA*, 12, 2, 7, 9 et 12; 17, 1; *DJ.*, 9, 2; *SA*, 20, 1; *MB*, 13, 4 et *Car.*, 18, 4. J'emprunte cette méthode comparative à la thèse inédite de C. Bertrand, *Etude sur la Vie d'Alexandre Sévère dans l'Histoire Auguste*, Liège, 1986.

savoir ce qui est le plus pénible dans les infortunes ordinaires de la captivité, immédiatement sans regarder ailleurs ils répondraient que c'est le déshonneur des femmes.» Et il poursuit, laissant entendre que les viols affectaient aussi bien les provinciaux: jadis «ceux qui repoussaient l'ennemi mêlaient la dignité de la liberté aux malheurs des prisonniers de guerre, semblables à des chiens braves contre les loups mais aussi cruels à l'égard du troupeau. Maintenant, au contraire, toute crainte est écartée des mariages, la sécurité accompagne dans la confiance la descendance des familles, la sagesse des moeurs n'est plus vaincue par une nécessité tyrannique, la beauté de sa femme est une chance, non plus un danger»⁵⁸. Inutile d'insister davantage: la *cura morum* voulue et réalisée par les Constantinides rencontre un des souhaits majeurs de l'HA, à en juger par maintes occurrences de *castitas, pudor, censura*⁵⁹.

L'équité traduit la justice sous sa forme distributive. Conservant à chacun ce qui lui appartient, lui attribuant son propre dû, elle se manifeste face au fisc et devant les tribunaux. Chlore n'imitait pas la rapacité de ses collègues, d'ailleurs constamment l'objet de la critique libanienne, peut-être dans le sillage d'Eusèbe. Il ne bâtissait pas le trésor public sur la ruine des particuliers. Ses petits-fils ne se contentent pas de ne pas reprendre d'une main ce qu'ils ont donné de l'autre; beaucoup plus engagés dans la gestion administrative, ils veillent à l'assiette de la capitation: «Les paysans étaient victimes de l'injustice, car alors qu'ils possédaient peu ou de médiocres propriétés, ils étaient astreints à de lourdes contributions. Cela arrivait à cause du mauvais mesurage de ceux qui étaient chargés de mesurer les terrains. La terre ne suffisait pas au poids de l'impôt et c'était la grande pénurie. Les Princes ont remédié à ces malheurs par la diligence de seconds répartiteurs qui ont effacé les dommages antérieurs»⁶⁰. De même ont-ils rétabli l'égalité de tous les plaignants, sans distinction «de race, d'âge ou de rang social». Les juges, rendus meilleurs par les fonctions dont les gratifie l'Empereur, ont appris à réprimer leurs humeurs discriminantes, voire leurs instincts de cruauté et la corruption ne vient plus au secours des influences trompeuses⁶¹. Cependant, au lieu de se focaliser sur l'argent, comme dans l'Histoire Auguste, la réflexion consacrée à l'action judiciaire prend une direction, une nouvelle fois, plus pragmatique que strictement notionnelle. A

⁵⁸ § 157-158: passage imité en 399 par Synésius, 27=1100 D; pour Constant «la seule réjouissance est de rendre sages ses sujets» (§ 145-146). *Exemplum* antithétique du tyran Proculus, *Quad.*, 12, 7.

⁵⁹ Vertus de Pertinax, Pescennius Niger, Septime Sévère, Macrin, Sévère Alexandre, Zénobie (sauf la dernière nommée, ce furent des Princes connus pour leur sévérité à l'encontre des troupes): *P*, 13, 8; *PN*, 6, 7; *OM*, 12, 4; *SA*, 7, 6; 10, 6, et 41, 2; *T*, 6, 6, et 30, 12; *Add. innocentia* (pour Marc Aurèle et Sévère Alexandre): *MA*, 27, 1; *AC*, 13, 5; *SA*, 10, 6. On pourrait encore englober dans le même ordre d'idées les vocables de *sanctitas* et de *sanctimonia* qui impliquent, eux aussi, un respect de la personne humaine. Voir *supra* n. 12 et 19.

⁶⁰ § 15 (les Tétrarques sont aussi implicitement condamnés au § 163), 122 (fiscalité adaptée aux besoins), 157 (la peur des confiscations cause la mort des mauvais Princes), 159 (révision de 342, probablement par des procureurs).

⁶¹ § 160-161, 163-164, 146, 165 (les Princes conscients de la vanité de la répression préfèrent la prévention: leurs bienfaits sont les *honores*, cf. *SA*, 46, 3, pour un raisonnement analogue).

la révision du cadastre correspondra donc ici l'envoi des appels devant la juridiction des préfets, eux-mêmes soumis à une rotation régulière. Et Libanius d'expliquer avec finesse: «L'âme de l'Empereur est sensible à la vue des larmes et la force des lois était à la merci de la volonté impériale.» Une solution intermédiaire s'imposait car «si les souverains sont les maîtres du Droit, ils doivent en faire leur maître»⁶².

En prenant —ou en confirmant— cette sage décision de *uice sacra*, les Constantinides, décidément dotés d'une sensibilité juridique, ont modulé au nom de la Loi une *humanitas* qui néanmoins avait bien d'autres domaines où s'exercer sans trop de contraintes. Cette vertu qui sera glorifiée par l'*Oratio* I de Thémistius en des développements plus abstraits, arbore chez Libanius les visages de l'affabilité, de la clémence et de la générosité. D'un abord aimable, Constance II n'a pas le regard effrayant —or tout d'un Empereur, on le sait depuis Auguste, est dans le regard. Facilement accessible, il ne s'entoure pas de l'appareil de la force; contre ceux qui ont failli, il ne s'emporte pas et même, ô sujet d'étonnement pour le lecteur d'Ammien Marcellin, il leur accorde le pardon⁶³. Une semblable miséricorde bénéficie aux révoltés de Constantinople en 342, elle s'étend aussi aux populations barbares épargnées et transférées en Thrace⁶⁴. Sans aucune hésitation, l'Histoire Auguste adoptera ces deux premiers critères de la bonté; au contraire, sa réticence est visible à compléter douceur et pitié par une réelle libéralité. Sauf rarissimes exceptions⁶⁵, les *largitiones*, accaparées par l'entourage et l'armée, n'y ont pas bonne presse⁶⁶. La prodigalité de Constantin et de ses fils, admirée aussi bien par Libanius que par les revers monétaires⁶⁷, tombe indirectement sous la critique du porte-parole d'une aristocratie économe à la fois par principe et par intérêt.

En dépit de ces quelques nuances, la *φιλανθρωπία ἔννομος* de l'*Oratio* LIX sera répercutée par l'*humanitas* de l'Histoire Auguste, encore que les biographies donnent la préférence à la *clementia*, celle notamment des

⁶² § 161-162 (position contraire à celle de Thémistius, cf. *supra* n. 19), 164 (partage dans le temps des fatigues et des avantages), 165 («la douceur impériale brille dans les âmes préfectorales qui en sont les images»).

⁶³ § 121-122 et 163 (déjà, au § 36, Constantin a délimité pour ses enfants les moments opportuns de la douceur et de la colère). Dans l'Histoire Auguste, Sévère Alexandre est *adfabilis* (SA, 20, 1); Antonin, *mitis* (AP, 2, 1) et *lenis* (MA, 8, 1). Pour le regard, on comparera Suet., *Aug.*, 79, 2-3, à SHA, SA, 14, 6.

⁶⁴ § 94-98 et 85 (la pitié va de pair avec la préoccupation de restaurer l'agriculture en Thrace). A l'égard du monde non romain, Constance II n'affiche pas des intentions bellicistes et n'entend pas tenir durablement un territoire étranger: § 122 et *supra* n. 26.

⁶⁵ H, 9, 6: *Campaniam petit eiusque omnia oppida beneficiis et largitionibus subleuauit* (voir encore pour Hadrien en 7, 10, et 21, 13); T, 30, 16: *largi prudenter* (voir encore pour Zénobie en 30, 5). Connotation positive pour la *liberalitas* des Antonins, principalement chez Hadrien (H, 7, 8; 10, 1; 17, 7; 21, 9; *contra* 14, 11).

⁶⁶ H, 5, 7; MA, 23, 2; S, 16, 5; OM, 13, 2; SA, 39, 10; Max., 28, 6; MB, 7, 7; Pr., 23, 2; Car., 14, 2.

⁶⁷ § 29 et 156. Le type de la *sparsio*, sur les monnaies, date des dernières années de Constantin; quand le geste est effectué du haut d'un quadriges, nous sommes en 346 (RIC, VII, Constantinople, n.° 103-106 et VIII, Antioche, n.° 77-78).

Antonins⁶⁸. Sur ce chapitre de la modération, les deux lectures se confortent donc l'une l'autre et dans le miroir une image quasi identique est proposée. On a seulement noté des glissements vers une *Prouidentia Augusta* plus concrète et munificente. Ces inflexions de perspective vont s'accroître à l'analyse des composantes qui font l'autorité du Prince.

Nous avons déjà à deux reprises parlé de la bravoure. L'énergique Constantin a assujéti sa descendance à une éducation militaire complète et dès les lendemains de sa disparition, lors de l'été 337, en résistant à la troupe, Constance II a prouvé son *ἀνδρία*, comme il le fera encore au moment de l'affaire scythe, puis des troubles de 342⁶⁹. Une allusion à d'autres rébellions éventuelles invite à penser que les deux frères ont pu encore employer la méthode forte⁷⁰. Mais Libanius ne reste pas dans ce registre et, au détriment de l'Achille réincarné en Constant, le *Basilikos* valorise un autre type, celui d'Ulysse qu'à bon droit Julien en 356 reconnaîtra sous les traits de Constance II⁷¹.

La *fortitudo* n'appelle pas seulement le courage physique. Elle provoque aussi la patience. De la patience pourtant le rhéteur ne souligne pas la face habituelle. Ce qui l'intéresse n'est pas l'acceptation du cœur mais le sang-froid du responsable. Constance II ne cède ni à l'abattement devant l'échec, ni à la colère devant l'erreur ou la révolte. Formé dès l'enfance à se surveiller, parce que sa personne doit revêtir la majesté tranquille de l'Etat, il offre un visage impassible où rien n'affleure des sentiments qu'il éprouve⁷². Avec insistance Libanius vante son silence réprobateur. L'Empereur, en se taisant, corrige le coupable plus sûrement que par n'importe quel châtement⁷³. Plus

⁶⁸ *Humanitas*: H, 10, 8, et 20, 1; P, 4, 3, et T, 26, 5; *clementia*: H, 5, 5; *Ael.*, 7, 3; *AP*, 2, 1, et 7; 13, 3; *MA*, 13, 6; 19, 12; 26, 1 et 10; *AC*, 11, 1 et 5; 12, 3 et 8; 13, 1, 2 et 10; *SA*, 28, 5; *MB*, 7, 7; 17, 4; *Pr.*, 12, 2; 22, 1.

⁶⁹ Cf. *supra* n. 41 et 54: § 27 (pour Constantin), 35, 49 (3 fois pour l'épisode de 337), 93, 98, 145, 149, 166.

⁷⁰ Des initiatives de hauts fonctionnaires civils ou militaires auraient-elles mis les Empereurs en danger, l'armée, fidèle à son serment, n'aurait pas suivi le mouvement et la population civile ne l'aurait pas financé, malgré l'accroissement de ses disponibilités: § 154.

⁷¹ *Iulian.*, *Orat.*, I, 9, 12d.

⁷² § 122: «Il supporte sans peine l'insuccès, ne s'abandonne pas au découragement, ni non plus ne se rapetisse par une joie excessive. Dans une situation comme dans l'autre, il ne laisse rien voir mais donne à son expression mesure et dignité».

⁷³ *Ibid.*: «Propre à rendre la pareille à des gestes amicaux, il accordait son pardon en cas de faux pas... Il ne cherche pas à châtier l'injuste mais détourne de l'injustice par l'émulation envers lui-même... Il loue les vertus de ses compagnons mais son silence remet droit ce qui ne l'était pas. Là où d'autres corrigent par des réprimandes, lui redresse par le silence. Ainsi tandis que ses éloges placent le bien en évidence, son silence à l'égard du contraire ne remédie pas moins à la faute». On observera que dans ce chapitre 122, brochant le portrait de Constance II, ces trois notations traduisant l'attitude du Prince face à des faits négatifs et qui toutes attestent la même volonté de ne pas sévir sont éparpillées dans le développement. Un tel refus de regrouper qui caractérise, on le sait, très particulièrement la Vie de Sévère Alexandre dans l'Histoire Auguste est d'importance. Dans la biographie, l'hypothèse d'une négligence d'écriture n'était pas a priori impossible, puisque le genre n'appartient pas, à proprement parler, à la littérature. Rien de semblable n'étant envisageable chez un panégyriste, force est de conclure que le procédé de dislocation répond à une esthétique de la dissémination chatoyante, différente de l'*expolitio* classique.

tard, dans son récit de l'*aduentus* à Rome en 357, Ammien notera la rigidité de la nuque et l'immobilité des mains. J. F. Matthews a raison de remarquer que pour bizarre qu'il paraisse, ce comportement, implicitement dénigré par l'historien, témoigne d'un contrôle plus qu'humain. En réalité une telle attitude était dans la *Cypédie* le signe visible d'une vraie royauté et tout porte à croire que Constance, nourri tout jeune dans l'étiquette orientale, imitait délibérément, pour le dépasser, le héros de Xénophon⁷⁴.

La sérénité, surtout si elle est majestueuse, est la marque d'une croyance en un destin personnel. Autant dire que Constance II, comme sans doute aussi son frère, ne refuse pas les devoirs d'une condition qui l'isole d'autrui. Devant l'événement il doit décider seul, en toute indépendance d'esprit. Comment dès lors n'être pas sensibilisé à la distance d'avec le *princeps consiliis usus*, cher à la HA? Certes les Constantinides acceptent-ils les conseils, certes l'aîné donne-t-il la parole au Sénat de Constantinople, au moment de la sédition de 342, mais en fait les *Patres* orientaux s'inclinent devant une éloquence qui leur est supérieure⁷⁵; quant aux gens de guerre, leur tactique est battie en brèche par l'Empereur et ceci pour le plus grand bien de l'armée romaine à Singara⁷⁶. Le Pouvoir ne se partage pas: c'est affaire de caractère mais aussi d'intelligence.

Or Constance II est d'une intelligence remarquable. Libanius le sent et pour cette raison, par delà toute qualification morale, le Prince se définit dans l'*Oratio* LIX d'abord et avant tout par la puissance de sa pénétration intellectuelle. Il est étonnant de voir à quel point sur ce terrain le vocabulaire de l'Histoire Auguste est pauvre: ou bien les mots manquent, ou bien le sens retenu s'oriente vers les modes cultivés de la sagesse⁷⁷. L'idéal des biographies

⁷⁴ Amm., 16, 10, 7-10: «Le cou dans un carcan, les regards intensément fixés devant lui, il n'inclinait son visage ni à droite ni à gauche; il s'avavançait comme une statue: ne branlant à aucun cahot, sans cracher, ni s'essuyer ou toucher le nez ou la bouche, sans remuer la main une seule fois. C'était une affectation mais qui ... révélait une maîtrise et une résistance ... uniques». Et là-dessus Ammien cite «maintes autres fantaisies d'orgueil extrême qu'il observa rigoureusement, comme s'il se fût agi des lois les plus justes» (traduction de J. Bayet). J. F. Matthews, *Ammianus Marcellinus in Ancient Writers: Greece and Rome*, II, ed., T. J. Luce, New York, 1982, pp. 1117-1138, qui opère le rapprochement avec Xen., *Cypod.*, 8, 1, 40 sqq. Concomitamment Ammien a pu, lui aussi, se souvenir de Xénophon.

⁷⁵ Constance II met en discussion ses propres visées et n'a pas l'arrogance de mépriser les avis des autres, quand ils sont les meilleurs: §122; Constant reconnaît les propositions raisonnables et désintéressées: §146; en 342, à l'occasion de l'émeute, l'Empereur «ayant donné au Sénat le droit de parler, eut lui-même des paroles qui prévalurent de beaucoup. Mais si on laisse de côté tous ces échanges de paroles, ne conviendrait-il pas de mentionner celles qui écrasèrent les plus habiles du Sénat?»

⁷⁶ §108: «Ceux qui tombèrent pour ne pas s'être laissés convaincre ont été l'ornement de l'avisé conseiller».

⁷⁷ *Prudentia* et ses dérivés sont ambigus. Ils signifient surtout l'expérience, en particulier celle des vieillards; le sens étymologique est probable à propos d'Aurélien, *Pr.*, 6, 7. Resteraient donc en lice deux tyrans, Zénobie et Saturninus et trois Empereurs légitimes, Hadrien, Sévère Alexandre et Claude II, à mériter vraisemblablement un brevet d'intelligence: *T.*, 30, 5, *prudens in consiliis*; *Quad.*, 7, 3, *cogitabat... uir prudentissimus Gallorum naturam*; *H.*, 12, 4, *prudenter et caute*; *SA.*, 29, 6, *erat enim ingentis prudentiae et cui nemo posset imponere et quem si aliquis urbane temptare uoluit, intellectus tulit poenas*; *T.*, 30, 11 (pour Claude II), *occulte ac prudenter*. Voir encore deux exemples de *consilium* pris comme synonyme de *prudentia*, *Tac.*, 13, 2, et *Car.*, 13, 1 (pour Dioclétien).

demeure toujours plus ou moins celui du philosophe. Le fils de Constantin, lui, n'est pas un Marc Aurèle, c'est, d'une manière beaucoup plus empirique, une cérébralité en action. Il y a, disions-nous, de l'Ulysse dans Constance II. On le voit bien, quand il se sert des contingents scythes: il mêle alors au désir évident d'employer des renforts de valeur l'espoir secret de s'en débarrasser: sous les coups des Perses tomberont ceux qui, même alliés en titre, sont encore des barbares⁷⁸. On le devine aussi à la soudaine prudence qui l'inspire en deux instants critiques de la bataille de 345: parce qu'il les juge dangereuses, le Prince bloque la poursuite en plein soleil, ensuite celle de la nuit. Sans complexes, il pratique l'art de la retraite⁷⁹, de même qu'en toute démarche il ne se risque qu'à pas comptés. Mais cette circonspection est loin de trahir une faiblesse de la volonté⁸⁰. Elle affirme seulement la constante primauté de la réflexion.

Libanius s'est donné du mal pour nous faire percevoir cette acuité du regard intérieur. Car, après avoir laissé leur part aux calculs du manoeuvrier, après s'être attaché à définir la maîtrise du *θυμός* par le *νοῦς*, il s'avance davantage en mettant le doigt sur le fonctionnement essentiel de l'esprit constantien. Chez cet Empereur deux éléments, en dernière analyse, sont moteurs: d'une part, la promptitude dans l'appréhension des faits —vulgairement parlant, on dirait que l'homme sait sauter sur l'occasion⁸¹— de l'autre, le pouvoir de synthétiser une situation. Constance II voit tous les facteurs et donne à chacun leur valeur relative⁸². Ainsi s'expliquent ses victoires d'abord devant les insurgés, puis devant Shapur. Quand il récapitule les mots clés de son *Oratio*, Libanius écrit *εὐγένεια, τροφή, δικαιοσύνη, ἀνδρία, συμφωνία*⁸³, *φιλανθρωπία*, mais puisqu'il est le plus important, il termine par le mot *σύνεσις*⁸⁴.

⁷⁸ § 93: «Tout à la fois sa décision lui acquit une force supplémentaire contre les Perses et vida une partie non négligeable de la Scythie». Au contraire, la *calliditas*, généralement condamnée par l'Histoire Auguste, n'est tolérée qu'au bénéfice du seul Dioclétien, *Car.*, 13, 1. La traduction de *solertia* pose problème et le terme demeure très peu fréquent.

⁷⁹ Singara: § 105, 114 et 120 (si donc la supériorité se définit par la prudence dans la décision —*εὐβουλία*—, l'Empereur se montra meilleur que les siens et que ses adversaires par ce qu'il décida (*ἐβουλεύσατο*). Des marches en arrière sont envisagées aussi aux § 77 et 88.

⁸⁰ § 122: Constance II hésite à se lier par serment mais ne se déjuge jamais; il est lent à donner son amitié mais ensuite celle-ci est indéfectible. C'est un caractère secondaire, toujours réfractaire aux impulsions premières.

⁸¹ *Ibid.*: cette vitesse de réaction ne se confond pas avec l'agitation. Constant extériorise cette disponibilité par une grande vélocité dans les mouvements. Libanius au § 149 lui attribue des ailes. Le parallélisme, malgré la phraséologie, désavantage le cadet, certainement plus riche de muscles que de cervelle.

⁸² A Singara, § 106-107, «il est seul à comprendre l'événement» et sait additionner les éléments du jugement: poids de l'armement, longueur de la poursuite, chaleur torride, soif intense, déclin de la lumière, position des archers ennemis. Les termes qui viennent sous la plume sont alors *τῶν δρωμένων τὸν νοῦν, βούλευμα σοφίας μετέχον, πάντα ὁμοῦ συνιείς, πάντα δὴ συλλογίζόμενος*. Déjà Constance II avait «compris» les problèmes posés par les Scythes et la révolte de Constantinople: § 90 et 98.

⁸³ Tout au long du discours Libanius insiste sur l'harmonie qui règne entre les deux frères en constante communication. Une assertion, à cet égard, vaut d'être signalée, § 151-152: «Les zones où se rejoignent les deux tronçons de l'Empire ne sont pas gardées par des troupes en garnison permanente» et le *cursus publicus* de part et d'autre transporte rapidement courriers et envoyés.

⁸⁴ § 166, on est deux pages avant la fin de l'*Oratio*.

Quand les Princes sont modérés et que leur *μεγαλοφροσύνη* s'appuie sur une intelligence pratique, ils ne peuvent qu'être bénis par la Divinité⁸⁵. Cette *felicitas*, déjà si visible sous le règne de Constantin, parfait le portrait impérial parce que la chance va à qui la mérite⁸⁶. L'Empereur est heureux, mais, mené par une politique bien adaptée aux problèmes, l'Empire aussi, qui s'enrichit⁸⁷ et commerce d'un bord à l'autre de la Méditerranée⁸⁸.

Le discours s'achève, nous laissant une impression bien différente de celle que ressentait P. Petit. «Détestable», certainement cette *Oratio* LIX ne l'est pas. Il nous semble au contraire que Libanius, pourtant à l'orée de sa carrière et comme tel mal informé des secrets auliques, a cependant sur l'horizon historique bien saisi la personnalité de Constance II. Il suffit de comparer avec son oeuvre les panégyriques que, eux également à leurs débuts, ont dédiés au même Prince Thémistius, en 350, et Julien, en 356. On est frappé alors du poids des généralités rhétoriques qui surcharge ces travaux de lettrés. Pour l'essentiel, notre Antiochène y échappe, au profit d'une analyse psychologique où la description se double d'une explication. Il a deviné combien le caractère avait ses racines dans l'éducation et de cette éducation elle-même il a superbement dessiné les finalités politiques.

Ceci est notre première conclusion. Mais il ne suffit pas d'en déduire que le portrait de Constance II par Libanius mériterait d'être aussi célèbre que celui, beaucoup plus sombre, tracé par Ammien Marcellin. Nous devons aussi tirer de notre lecture un éclairage complémentaire de l'Histoire Auguste. De celle-ci on écrit d'ordinaire qu'elle est parfois anachronique et par là on entend que des éléments du IV^e S. y interfèrent avec un substrat du Second ou du Troisième. Il existe pourtant une autre manière de comprendre cet anachronisme relatif et qui serait précisément l'inverse. Nous dirions volontiers que dans ce panorama élaboré dans les années 400, la contemporanéité est plutôt sacrifiée à des nostalgies d'autrefois. Indéfectiblement l'idéal qui y est proposé est celui du sénateur stoïcien, alors que cette image est déjà oblitérée par une effigie byzantine où l'Intelligence étincelle dans l'or et la pourpre. Certes il manque à Libanius la clef de l'arianisme, mais tout païen qu'il est, il a néanmoins senti une marche du temps que veulent nier Symmaque et ses amis. Quand il écrivait les «Douze Césars», Suétone tendait

⁸⁵ § 16: *θεοφιλοῦς ἀρχῆς* (pour Chlore); § 122: *εὐσεβείας συνειδότι... πιστεύων δὲ τῷ θεοφιλεῖ* (pour Constance II). Libanius, évidemment moins loquace qu'Eusèbe sur ce chapitre, ne pouvait pas faire moins. Rappelons que pour désigner Dieu, il recourt à l'adjectif *κρείττων* (§ 72), pourtant étrangement juxtaposé au § 142 avec la formule *ἀθανάτων κεκρησθαι λογισμοῖς*. Voir encore § 169.

⁸⁶ § 59: «Constantin, en quelque sorte, avait conclu un pacte éternel avec la Fortune».

⁸⁷ § 155: «Les gens qu'auparavant on vantait pour leurs biens étaient d'une richesse inférieure à ce qu'ont aujourd'hui ceux d'une moyenne aisance» (flatterie qui malgré tout signale une étape marquante).

⁸⁸ § 169-172: L'unité de la circulation est restaurée: trafic entre la Phénicie et la Sicile, ouverture à tous d'Athènes, la métropole littéraire, des beautés de l'Égypte et, bien sûr, des produits de Nicomédie, la bithynienne résidence de Libanius. La division conflictuelle du § 170 vaut pour les années antérieures à 324, non pour celles de guerre froide entre les deux frères.

à Hadrien un miroir où il pût se reconnaître⁸⁹. A tant de siècles de distance, ses successeurs feignent de croire qu'ils peuvent aussi sur ce point l'imiter. Leurs leçons pourtant n'atteignent plus qu'en partie⁹⁰ un monde trop modifié. Sans doute le savaient-ils et, à l'espoir d'instruire les Princes, ont-ils souvent préféré le vain plaisir de la protestation.

⁸⁹ J. Gascou, *Suétone historien*, Rome, 1984, p. 770 (avec des nuances). On ne doit pas, par ailleurs, oublier la différence de genre qui sépare la biographie du panégyrique. La part de la parénétiqne n'y est pas la même (voir cependant pour la forme *supra* n. 73).

⁹⁰ Cf. *supra* n. 13 et 39. Au même moment, Synésius (cf. A. Chastagnol, *Autour du thème du «princeps clausus»*, BHAC, 1982/83, *Antiquitas*, 4, 17, 1985, pp. 149-161), s'il cherche, lui aussi, à convertir le Prince à la philosophie (1105 D) —ici le néoplatonisme— commence par prendre pleinement conscience de cette sacralisation qui, en 399, imprègne toute la personne impériale.